

ASSISTANT-E PETITE ENFANCE POOL

Temps complet (35h/hebdo)

Poste de Catégorie C

Cadre d'emplois des agents sociaux territoriaux – Filière Médico-Sociale

CONTEXTE :

La communauté d'Agglomération ARCHE Agglo est un EPCI bi-départemental composé de 41 communes (21 en Drôme et 20 en Ardèche) qui regroupe 57 000 habitants, issue de la fusion de 3 EPCI en 2017.

DEFINITION DU POSTE :

Rattaché-e au pool de remplacement de la direction petite enfance, sous la responsabilité de la directrice de la crèche de rattachement « Les Loupiots » à Chanos Curson, assure les remplacements de ses collègues auprès des enfants, sur le poste d'agent d'entretien ou restauration et participe à l'accueil individuel, collectif et adapté aux besoins spécifiques de chaque enfant dans le respect de leur rythme biologique et de leur équilibre psychologique dans une équipe pluri-professionnelle et conformément au projet éducatif, social et pédagogique de l'établissement.

Garantit la propreté et l'hygiène des locaux (réfectoire, structure), des matériels et du linge dans le respect du protocole HACCP et des consignes d'hygiène et de sécurité établies dans la structure.

Mission 1 : Accueil

- Participe à l'accueil des enfants en corrélation avec leurs différents besoins (respect de leur rythme d'alimentation, de sommeil, de l'éveil et de la sécurité affective)
- Participe à l'accueil des familles en tenant compte des diversités sociales et culturelles
- Participe au suivi quotidien des enfants et établit une relation de confiance avec la famille, apporte un soutien à la parentalité

Mission 2 : Développement des conditions nécessaires au bien-être des enfants

- Participe aux soins de base (hygiène, alimentation, sommeil, sécurité...)
- Assure l'aménagement d'un environnement propre, stimulant et sécurisant autour de l'enfant
- Respecte les protocoles médicaux

Mission 3 : Participation aux projets d'activité d'éveil et d'autonomie

- Participe aux projets d'activité d'éveil et y participe
- Aide l'enfant à progressivement acquérir des gestes et comportements autonomes
- Adopte et maintient les attitudes éducatives conformément au projet d'établissement
- Participe à la cohérence de l'intervention éducative en participant à la coordination avec les autres personnels
- Met en place des temps de jeu afin de développer les capacités et l'autonomie de l'enfant

Mission 4 : Concours au bon fonctionnement de l'établissement

- Assure la transmission à l'équipe et/ou la direction du déroulement quotidien
- Assure la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité
- Veille et contribue à la propreté, l'hygiène et la désinfection du lieu d'accueil, du matériel de puériculture
- Alerte la directrice ou la continuité de direction pour permettre une prise de décision en cas de mal être ou pour pallier les problèmes de santé ou les incidents

Missions spécifiques

- Participe régulièrement à l'entretien annuel des locaux
- Apporte une aide à la restauration
- Participe aux réunions mensuelles de travail (en soirée)
- Participe à l'encadrement des stagiaires
- Participe aux formations et organisations d'évènements festifs de la structure

PROFIL ATTENDU

- **CAP AEPE exigé**
- Expérience professionnelle significative souhaitée dans le domaine de la petite enfance
- Permis B obligatoire
- Formation HACCP serait appréciée
- Vaccinations obligatoires (DTP, Hépatite B) et recommandées (Coqueluche, ROR)
- Connaissance des besoins en soin des enfants (hygiène, HACCP, sommeil, sécurité, sécurité affective...)
- Connaissance en prévention des risques et autonomie
- Maîtrise des notions de développement psychomoteur et psychologique de l'enfant
- Connaissance des différentes situations familiales
- Maîtrise des règles d'hygiène et consignes de sécurité en établissement d'accueil de jeunes enfants
- Connaissance des notions de base concernant les besoins nutritionnels des enfants, les allergies et des protocoles d'accueil individualisé pour les allergies (PAI)
- Forte disponibilité pour pallier les absences, forte capacité d'adaptation, horaires variables selon structure d'affectation

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Rémunération sur grille indiciaire des agents sociaux territoriaux + régime indemnitaire mensuel (RIFSEEP) 210 € brut
- Indemnité annuelle due aux fonctions itinérantes du pool : 615 €
- Période de congés annuels conditionnée à la fermeture des structures d'accueil de jeunes enfants
- Tickets restaurants : 14 tickets par mois maximum d'une valeur faciale de 6 € pris en charge à moitié par l'employeur.
- Adhésion au Comité National Action Sociale (CNAS) offrant des prestations sociales, culturelles, familiales pour les agents territoriaux : Chèques vacances, chèques cadeaux (rentrée scolaire, Noël), prix préférentiels (cinéma, locations, prêts, offres partenaires locaux).
- Participation à la cotisation de la mutuelle santé et/ou prévoyance dans le cadre d'une procédure de «Labellisation», souscrite de manière individuelle et facultative par l'agent.

Temps de travail : Poste à 35 heures hebdomadaires

Lieu de travail à titre principal : Crèche Les loupiots, Chanos Curson (26600)

En roulement sur trois crèches drômoises : **Crèche Les loupiots, Chanos Curson (26600), Les Petits Loups, Crozes Hermitage (26600) et crèche La farandole, Beaumont-Montoux (26600).**

En fonction des nécessités de service, des remplacements pourront être effectués sur différents postes (y compris poste d'entretien des locaux et poste en cuisine) et avec la possibilité de travailler sur d'autres crèches de ARCHE AGGLO.

Poste à pourvoir : 21 août 2023

Date limite de candidature : 17 avril 2023

Candidatures (CV + lettre de motivation)

en privilégiant l'envoi par courriel sur : c.chiron@archeagglo.fr

Par courrier : à l'attention de Monsieur le Président, ARCHE Agglo 3 rue des Condamines CS9602
07300 MAUVES

CS 9602
07300 MAUVES

accueil@archeagglo.fr
04 26 78 78 78

ARLEBOSC ARTHEMONAY BATHERNAY BEAUMONT-MONTEUX
BOUCIEU-LE-ROI BOZAS BREN CHANOS-CURSON
CHANTEMERLE-LES-BLES CHARMES-SUR-L'HERBASSE
CHAVANNES-CHEMINAS COLOMBIER-LE-JEUNE
COLOMBIER-LE-VIEUX CROZES-HERMITAGE ÉROME
ÉTABLES GERVAIS GLUN LA ROCHE-DE-GLUN LARNAGE LEMPS
MARGÈS MARSAZ MAUVES MERCOUR-VEAUNES MONTCHENU
PAILHARÈS PLATS PONT-DE-LISÈRE SAINT-BARTHÉLEMY-LE-PLAIN
SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE SAINT-FÉLICIEN SAINT-
JEAN-DE-MUZOLS SAINT-VICTOR SÈCHERAS SERVES-SUR-RHÔNE
TAIN L'HERMITAGE TOURNON-SUR-RHÔNE VAUDEVANT VION

Vivre & Entreprendre 
ARCHE Agglo.fr